

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 5 décembre 2023

FÊTE DES LUMIÈRES : L'ÉTAT ET LA VILLE DE LYON MOBILISÉS POUR LA SÉCURITÉ DE L'ÉVÉNEMENT

La Fête des Lumières, organisée par la Ville de Lyon, se déroulera du 7 au 10 décembre 2023 et réunira plusieurs millions de personnes dans les rues de Lyon.

Pour que cet événement culturel majeur se déroule dans des conditions optimales et protectrices de la population, un important dispositif de sécurité publique et civile est mis en place par Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône, et Grégory DOUCET, Maire de Lyon.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

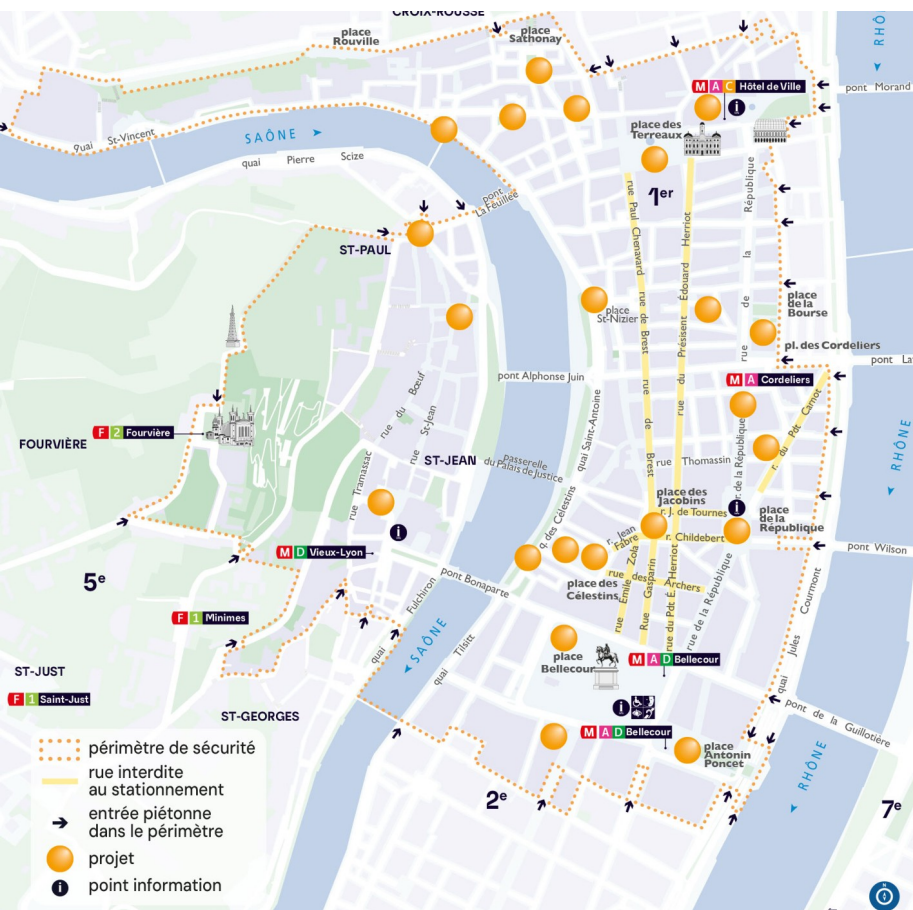
L'État, en lien étroit avec la Ville de Lyon, renouvelle **un dispositif de sécurisation complet portant principalement sur la sécurisation des festivités, la protection des personnes et l'accès aux transports.**

Ce sont quotidiennement 550 policiers nationaux et gendarmes, plusieurs sections de l'opération Sentinelle, 220 policiers municipaux et 400 agents de sécurité privée qui seront engagés sur la Fête des Lumières.

Au regard de l'activation du niveau « urgence attentat » du plan vigipirate, un dispositif renforcé de réponse antiterroriste, comprenant la mise en alerte d'une unité du RAID, sera déployé sur l'ensemble périmètre des festivités.

Un plan ORSEC spécifique est mis en place afin de coordonner la réponse en cas d'événement majeur. À cet effet, deux centres de commandement réunissant les services de l'État et de la Ville de Lyon, et tous leurs partenaires, seront activés durant ces 4 jours.

Le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie de Secours (SDMIS) mobilisera plus de 120 pompiers et 7 casernes déportées renforcées par 30 équipiers du SMUR. Ils seront appuyés dans leur mission par 120 secouristes de la Croix-Rouge qui tiendront des postes de secours.



Le bouclage des périmètres de la Fête des Lumières débutera à 18h00 les 8, 9 et 10 décembre, et à 17h00 le 11 décembre. **En raison des restrictions de circulation aux véhicules, aux vélos et aux trottinettes, les autorités recommandent vivement de privilégier les transports en commun et la marche à pied.**

Une cinquantaine de points seront équipés de dispositifs anti-bélier et des agents seront chargés, aux entrées, de filtrer le public par un contrôle visuel, d'effectuer des palpations de sécurité, d'éventuels contrôles d'identité et l'inspection des sacs et des bagages.

APPEL À LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Pour que la Fête des Lumières se déroule dans un climat apaisé et qu'elle soit, comme lors de chaque édition, un grand moment de rassemblement populaire et convivial, la Préfète et le Maire de Lyon en appellent au sens des responsabilités et au civisme de chacun pour respecter les consignes des autorités :

- Faciliter le travail des forces de l'ordre en évitant les bagages volumineux ;
- Suivre les cheminements, notamment entrées/sorties ;
- Faire preuve de patience, cet événement drainant une foule importante ;
- Privilégier les transports en commun ou la marche à pied.

Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Service presse de la
Ville de Lyon

Leïla KESSI
Mél : leila.kessi@mairie-lyon.fr